

FLUIDOSE

PLASTIFIANT HYDROFUGEANT

PRÉSENTATION

FLUIDOSE est un plastifiant réducteur d'eau, compatible avec toutes les catégories de ciments, qui augmente la fluidité et/ou permet de réduire le dosage en eau en conservant la maniabilité. A l'état frais, il améliore l'ouvrabilité et assure un maintien de l'ouvrabilité dans le temps, diminue le ressuage et réduit le retrait hydraulique. A l'état durci, il renforce les résistances mécaniques à court et long terme.

FLUIDOSE est également un hydrofugeant de masse

DOMAINES D'APPLICATION

Sur chantier, **FLUIDOSE** s'incorpore directement dans la bétonnière, dilué dans l'eau de gâchage. Il s'applique à la fabrication de mortiers, enduits, coulis d'injection pour les travaux de gros œuvre, le montage de parpaings et/ou briques, les chapes...

DOSAGE

Le dosage recommandé de **FLUIDOSE** est de **100 ml par sac de 35 kg de ciment**.
CONFORME À LA NORME NF EN 934-2

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Incorporer **FLUIDOSE** mélangé à l'eau de gâchage. Avant travaux, il est recommandé de procéder à des essais préalables pour ajuster le dosage à l'effet recherché.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Jaune
Odeur	: Inodore
pH	: 7
Masse volumique	: $1.01 \pm 0.01 \text{ kg/dm}^3$
Solubilité	: Hydrosoluble

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

FLUIDOSE

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5 et +35°C.
Conservation : 24 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :
ATTENTION

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité.

Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE